Avez-vous pensé à faire votre BSA* ?

*Bilan de Synthèse Annuel

actions traitements
ASSOCIATION DE PATIENTS AGRÉÉE

Avec le soutien de

ViiV Healthcare

Actions Traitements, l'information thérapeutique sur le VIH et les hépatites

Actions Traitements est une association créée en 1991 à l'initiative de personnes vivant avec le VIH et qui rassemble aujourd'hui des patients et des personnes concernées par le VIH et/ou les hépatites.

Elle vulgarise l'information scientifique et médicale sur le VIH et les co-infections. Elle accueille, accompagne et soutient les personnes vivant avec le VIH et leurs proches.

Pour connaître toutes nos activités : **www.actions-traitements.org**

Actions Traitements tient à remercier le Dr Anne Simon, du service de médecine interne à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, pour sa précieuse relecture.

Ce document a été réalisé à partir du rapport Morlat 'Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH, Recommandations du groupe d'experts, Rapport 2013'.

Le contenu est utilisé à des fins d'illustration uniquement et les personnes représentées sont des modèles.

GK170002

Le BSA, c'est quoi ?

Le bilan de synthèse annuel (BSA) a été mis en place pour améliorer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Cette 'révision annuelle' vous offre la possibilité de faire le point sur votre état de santé et vos traitements, sur votre hygiène et vos conditions de vie, sur votre ressenti au quotidien avec la maladie. Il vous offre également l'occasion de rencontrer des spécialistes et d'effectuer des examens qui ne sont pas pratiqués lors de vos rendez-vous médicaux périodiques. Le BSA peut être réalisé en hôpital de jour où il doit comprendre au moins trois examens biologiques (dont au moins un examen du bilan immunovirologique), trois examens médicaux ou consultations et une consultation médicale de synthèse.

Quels bénéfices ?

Consulter régulièrement son infectiologue peut donner l'impression qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un suivi médical plus global. Le BSA permet en particulier d'évaluer le traitement en cours et ses résultats en termes d'efficacité et de tolérance, de dépister des co-infections, des maladies liées au vieillissement, d'identifier et lutter contre les risques de développer d'autres maladies (par exemple cardiovasculaires), de vérifier si vous êtes à jour de vos vaccins... C'est l'occasion de vous proposer un parcours de soin personnalisé et coordonné.

Que recherche-t-on ?

L'évaluation effectuée lors du BSA est très large. Elle doit, en fonction de votre situation, permettre :

- De réaliser une analyse de votre traitement en cours : il s'agit d'évaluer son efficacité et sa tolérance et de vous proposer, au besoin, une adaptation ou un changement de celui-ci ;
- De rechercher une exposition aux hépatites virales et aux infections sexuellement transmissibles (IST) ;
- De dépister une dépression,
- D'évaluer vos habitudes alimentaires et le niveau de votre activité physique ;
- D'envisager un sevrage tabagique ;
- D'envisager une prise en charge en cas de consommation excessive d'alcool ou de drogues ;
- De rechercher une lipodystrophie et d'estimer votre risque cardiovasculaire ;
- D'aborder la vie sexuelle, les difficultés éventuelles de prévention, le désir d'enfant ou les questions du couple liées à la procréation ;
- De faire un bilan gynécologique pour les femmes ou proctologique pour les hommes ;
- De dresser, si besoin en relation avec une assistante sociale, un bilan 'social'.

Des dépistages spécifiques, en fonction de votre situation, pourront être effectués : ostéoporose chez la femme ménopausée et l'homme de plus de 60 ans, BPCO (broncho pneumopathie chronique obstructive) chez les fumeurs symptomatiques.

Comment faire un BSA ?

Ce bilan se prépare généralement avec votre médecin référent hospitalier. En concertation avec vous, il remplit une fiche de demande de BSA qui liste les examens et les consultations souhaités. En fonction de votre histoire avec le VIH, des éventuelles pathologies associées et des capacités techniques de votre hôpital, le médecin priorisera les examens qu'il juge les plus nécessaires. C'est néanmoins l'occasion pour vous de discuter des examens et des consultations qui vous paraissent importants à effectuer. A l'issue de cette consultation, une convocation au BSA vous sera envoyée, avec les informations pratiques (date et lieu de rendez-vous, modalités d'admission le jour J).

Comment se déroule le BSA ?

Arrivé à jeun à l'hôpital, vous réalisez en règle générale 3 examens biologiques (catégorie A, voir encadré page suivante) le matin. La journée se poursuit avec 3 consultations médicales prévues par votre médecin ou correspondant à vos besoins (catégorie B, voir page suivante), avant de se terminer par la consultation de synthèse. Un petit-déjeuner vous est normalement proposé après les bilans biologiques et un déjeuner à midi.

Par exemple, vous effectuerez le matin un électrocardiogramme puis une sérologie des hépatites et un dosage des antirétroviraux. L'après-midi, se succéderont une consultation en proctologie, ou en gynécologie pour les femmes, puis une consultation de tabacologie et une consultation de diététique avant la consultation de synthèse.

Dans les faits, le BSA peut s'étaler sur plusieurs jours, en raison de la difficulté à organiser les différents rendez-vous en un seul jour.

LE MATIN

3 examens prescrits, selon votre situation, par votre médecin

Catégorie A : examens biologiques, électrocardiogramme (ECG) :

- Dont au moins un examen du bilan immunovirologique, suivant votre cas : CD4, charge virale, test de résistance aux antirétroviraux, dosage des antirétroviraux, etc. ;
- Un bilan biologique de tolérance aux traitements : surveillance hématologique, hépatique, rénale, ionique, etc. ;
- Un bilan métabolique : bilan lipidique, glycémie à jeun et/ou glycémie post-charge, etc. ;
- Un bilan biologique infectieux (selon le bilan antérieur) : sérologie toxoplasmose, CMV, HBV, HCV, etc. ;
- Un électrocardiogramme.

+

L'APRÈS-MIDI

3 examens ou consultation prescrits, selon votre situation, par votre médecin

Catégorie B : bilan morphologique et/ou consultations médico-chirurgicales spécialisées et/ou consultations paramédicales

- Examens d'imagerie : échographie abdominale, dexascanner, etc. ;
- Consultations spécialisées : cardiologie, endocrinologie, gynécologie, hépatologie, ophtalmologie, proctologie, sexologie/urologie, sevrage tabagique, etc. ;
- Consultations paramédicales : consultations d'éducation thérapeutique et de prévention, assistante sociale, psychologue, diététicienne, etc.

+

Consultation de synthèse

Quelle prise en charge du BSA ?

Le BSA est réalisé en hôpital de jour et donne lieu à un remboursement de la Sécurité sociale. Le BSA en hôpital de jour est pris en charge à 100% si votre bilan comprend au moins trois examens dans la catégorie A (voir ci-contre), au moins trois examens dans la catégorie B (voir ci-contre) et la consultation médicale de synthèse.

Quel suivi à l'issue du BSA ?

Un compte-rendu détaillé est établi dans un délai de quinze jours par le médecin vu lors de la consultation de synthèse, qui le transmet au médecin référent et à tout autre médecin impliqué dans votre suivi (médecin traitant, spécialistes, etc.). Si vous le souhaitez, vous pouvez en recevoir une copie. Ce document présente un résumé de la recherche des comorbidités* associées et des dépistages réalisés (IST, cancers, troubles neurocognitifs…). Il propose un parcours de soin et de santé personnalisé à mettre en œuvre. Ce parcours peut s'effectuer avec votre médecin référent hospitalier, au fur et à mesure de vos consultations de suivi. Il peut, par ailleurs, être discuté et mis en œuvre pour les comorbidités avec votre médecin traitant. Dans tous les cas, un rendez-vous avec le médecin qui vous suit est à prévoir pour discuter de la prise en charge après le BSA (changement de traitement, examens, etc.).

*Une comorbidité désigne une ou des maladies qui accompagnent souvent l'infection à VIH.

Témoignages

Christian

« Il ne faut pas hésiter à réclamer ce bilan aux praticiens : ils n'ont pas beaucoup de temps et si votre bilan biologique est bon, ils ne vous proposeront pas le bilan annuel, qui n'est qu'une recommandation. Pourtant, quand on arrive à avoir les différents rendez-vous pour ce bilan, plus ou moins complet, c'est intéressant. »

Jean-Marc

« Cette synthèse a de l'intérêt pour aborder des sujets qu'on n'a pas le temps d'aborder dans les consultations dans le cadre du suivi du VIH. On décide de façon commune avec le médecin, en disant qu'on souhaite faire un bilan diététique, par exemple, une consultation cardiaque, etc. Le médecin n'impose pas, et cette notion de co-décision est importante. »

FR/HIV/0035/17 – février 2017 © ViiV Healthcare SAS

Avec le soutien de